

SOURCES UTILISEES LORS DE RECHERCHES MENEES SUR LA FRONTIERE TESSINOISE

RENATA BROGGINI

Dans mes deux livres sur les réfugiés italiens en Suisse de 1943 à 1945, *Terra d'asilo*¹ et *La frontiera della speranza*², je me suis occupée de la frontière sud de la Suisse avec l'Italie, en particulier de celle entre les cantons du Valais, du Tessin et des Grisons. En préambule, je souhaite préciser que je n'ai pas une formation académique d'historienne. Je me suis intéressée à ces événements à partir de 1970, après plusieurs années d'enseignement à l'école primaire de Locarno-Muralto. Mes publications sont le résultat d'un travail sur le terrain.

J'ai commencé mes recherches en 1975 pour rédiger un mémoire dans le cadre d'un cours de formation continue de 3 années, dispensé à l'Université de Pavie et destiné aux enseignants tessinois. La problématique portait sur la presse politique de la naissante Démocratie chrétienne milanaise dont les membres étaient en exil de 1943 à 1945 au Tessin. Les articles étaient diffusés dans le quotidien du Parti conservateur démocratique tessinois, *Popolo e Libertà*, qui était édité à Bellinzone. Pour mon étude intitulée *Libertà !*³, j'ai dû commencer par résoudre les pseudonymes des auteurs qui, pour respecter les règles de la neutralité helvétique, étaient ainsi obligés de cacher leur véritable identité. Il s'agissait donc dans un premier temps de retrouver ces personnes qui se cachaient sous ces différents noms d'emprunt.

Moins de 30 ans après, maints protagonistes étaient encore en vie. Grâce à leurs témoignages directs, j'ai pu reconstruire leurs biographies. Bien que ces personnalités importantes m'aient donné leur propre version des faits qui étaient parfois divergentes, il me semblait que la comparaison entre les textes et les récits oraux donnerait des résultats nouveaux et utiles à ma recherche.

Je voudrais ici nommer parmi eux, M. le professeur et président du sénat, Amintore Fanfani, à Rome ; M. Ercoliano Bazoli, avocat à Brescia ; M. le ministre Piero Malvestiti ; MM. Edoardo Clerici, Luigi Degli Occhi, à Milan, ainsi que MM. Ferruccio Lanfranchi et Indro Montanelli, journalistes au *Corriere della Sera*.

La quête d'informations récoltées lors de colloques, d'entretiens privés, de rencontres avec des parents, m'a donné accès à nombre d'archives privées jusqu'alors inconnues. Les cahiers intimes, la correspondance, les photographies étaient en fait considérées par leurs détenteurs comme des souvenirs personnels. Les ex-réfugiés et leurs proches ne pensaient pas que ces documents pouvaient servir à la « Grande

¹ BROGGINI, Renata, *Terra d'asilo, i rifugiati italiani in Svizzera, 1943-1945*, Bologne, 1993.

² BROGGINI, Renata, *La frontiera della speranza, gli ebrei dall'Italia verso la Svizzera, 1943-1945*, Milan, 1998.

³ BROGGINI, Renata, *I rifugiati italiani in Svizzera e il foglio « Libertà ! »*. *Antologia di scritti 1944-1945*, Rome, 1979.

histoire ». Selon moi, au contraire, ces documents permettaient une lecture nouvelle de faits en apparence déjà bien connus. Dès lors, le désir de développer et d'augmenter le réseau des contacts s'est accru avec l'intérêt des découvertes. J'ai ainsi trouvé un riche matériel auprès de personnages devenus célèbres, mais aussi plus anonymes. Lorsque j'ai retrouvé dans des archives privées le journal de Filippo Sacchi⁴, journaliste et directeur du *Corriere della Sera*, réfugié à Locarno (journal que j'ai publié en 1987), j'ai tenté d'emprunter d'autres voies pour trouver des informations utiles à la préparation de fiches biographiques ou événementielles. Par la suite, j'ai eu accès aux archives confiées à la garde de la police du Canton du Tessin. Parmi elles, était conservé un recueil de dossiers personnels de réfugiés entrés par la frontière sud, établi de septembre 1943 à avril 1945 par le commandement territorial 9b de l'armée à Bellinzone.

Engagée ensuite dans les recherches pour le livre *Terra d'asilo*, j'ai réalisé que les témoignages des ex-réfugiés risquaient pourtant de disparaître. J'ai alors recueilli environ 500 interviews ou témoignages écrits. Des familles m'ont fourni des documents privés. J'ai aussi consulté des archives de police qui ont été versées aux archives cantonales de Bellinzone et cataloguées par M. Fabrizio Panzera. En outre, en fouillant les archives du ministère des Affaires étrangères de l'Etat à Rome, j'ai trouvé des relations, soit fascistes, soit antifascistes, utiles à des vérifications croisées. En Suisse, on m'a signalé les archives du IV^e arrondissement des douanes à Lugano qui conservent des registres journaliers. On y trouve des listes de réfugiés accueillis aux divers postes-frontières du Tessin et des Grisons italophones. J'ai comparé ces données avec ce qui existait aux Archives fédérales à Berne.

Entre-temps, en Suisse, des chercheurs étudiaient les sources de la Confédération en révélant les premières clefs d'accès aux documents, soit les intitulés des fonds et les cotes. L'essai de M. Mauro Cerutti, *I rifugiati italiani nella Confederazione elvetica durante la seconda guerra mondiale*⁵, m'a sans doute facilité la consultation de sections d'archives dans lesquelles il était difficile d'entrer.

Lors des recherches menées pour *Terra d'asilo*, les vicissitudes des réfugiés juifs m'étaient déjà apparues différentes de celles des autres réfugiés et, par certains aspects, difficiles à déchiffrer vu la complexité de la politique d'accueil menée à leur égard. En 1943, un réfugié qui n'était pas juif avait plus de chance d'être accueilli qu'un juif. Les refoulements étaient exécutés même si la période, les moyens financiers, la composition du groupe, l'heure d'arrivée, ou encore les dispositions et l'humanité des gardes-frontières, semblaient être favorables à l'accueil.

C'est donc dans la perspective d'étudier ce problème particulier qu'est né le projet de *La frontiera della speranza* en 1994, soit avant les polémiques sur le rôle de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale. Dans cette recherche, j'ai utilisé la méthode décrite ci-dessus et les sources que j'ai à peine esquissées. En outre, j'ai encore consulté les archives du *Centre de documentation juive contemporaine* à Mi-

⁴ SACCHI, Filippo, *Diario 1943-1944. Un fuoruscito a Locarno*, Lugano, 1987.

⁵ CERUTTI, Mauro, « I rifugiati italiani nella Confederazione elvetica durante la seconda guerra mondiale : bilancio provvisorio e presentazione delle fonti archivistiche », in *Una storia di tutti*, [Milan], [1989], pp.[205]-228.

lan et des documents conservés par des communautés juives de plusieurs villes d'Italie.

Comme la problématique fondamentale était celle des juifs refoulés - parfois aussi déportés et massacrés par les Allemands -, j'ai cherché à retrouver dans les archives d'Etat des provinces-frontières italiennes (Aoste, Vercelli, Novare, Varèse, Côme, Sondrio) et dans celles de grands centres tels Milan et Turin, les lieux où les individus arrêtés étaient ensuite rassemblés. On trouve dans ces archives policières des répertoires, des dénonciations, des condamnations qui sont mal classées, avec les noms, les dates, les motifs des arrestations. Les termes utilisés peuvent être « tentative d'expatriation » ou « tentative de rapatriement », mais ça ne correspond pas toujours à la réalité. En effet, les juifs arrêtés pour « rapatriement » ont certainement été refoulés. Cela doit être le cas également pour les personnes arrêtées pour « expatriation ». En outre, parmi les juifs arrêtés encore sur le territoire italien, figurent des personnes « refoulées ». On doit relever que nombre de documents et spécialement les archives des tribunaux n'ont pas été versés aux Archives d'Etat ou alors ne sont pas encore inventoriés, ce qui les rend inaccessibles. Je pense par exemple aux archives des Cours d'assises extraordinaires.

Insatisfaite de mes découvertes et pour ne pas m'en remettre à des chiffres hasardeux, j'ai cru devoir chercher des preuves plus sûres. Grâce aux *Personaldossiers* des Archives fédérales et ceux des Archives d'Etat de Bellinzone, je me suis engagée dans la recherche des réfugiés accueillis à la frontière sud qui représentent presque 6'000 juifs, dont 3'800 italiens et 1'700 étrangers et apatrides. Ces listes m'ont aidée à établir des contacts avec ceux qui sont encore vivants ou avec leurs parents les plus proches. Ils étaient les seuls à pouvoir m'indiquer qui avaient été refoulés et qui avaient été arrêtés avant de franchir la frontière. Les données qui se trouvent dans le *Libro della memoria*⁶ de Liliana Picciotto-Fargion sont à ce sujet parfois incertaines.

J'ai en fait également suivi le conseil de M. Daniele Carpi, professeur à l'Université de Tel-Aviv, qui m'invitait à rechercher le plus vite possible des témoins probablement en possession de carnets intimes ou de photographies, la Suisse ayant incontestablement marqué leur vie. Leurs témoignages, me disait-il, peuvent restituer une dimension plus humaine aux vicissitudes qui sont enregistrées dans les archives administratives.

Ainsi, non sans difficultés et maints doutes, j'ai réussi à rédiger une première liste d'environ 300 personnes refoulées - certaines restant à vérifier - dont 60 furent tuées par les Allemands à Auschwitz, alors que les autres ont réussi à se cacher en Italie. Pour ces derniers, les carnets intimes, les interviews, les papiers privés se sont révélés indispensables à la reconstruction d'une histoire plus proche de la réalité. Les registres des gardes-frontières sont en effet incomplets et parfois mal tenus lorsqu'il s'agissait de refoulements.

S'il m'est permis de proposer une conclusion personnelle, en particulier au sujet des refoulés, j'aimerais souligner trois points :

⁶ PICCIOTTO-FARGION, Liliana, *Il libro della memoria, gli ebrei deportati dall'Italia, 1943-1945*, Milan, [1991].

1. Divulguer des données destinées à rester incomplètes sans des critères rigoureux contribue très peu à l'historiographie et laisse place à des thèses à effet manquant de fondements ;

2. c'est pourquoi, travailler sur un échantillonnage d'ex-réfugiés qui ont été interviewés n'est pas d'une véritable utilité, si leur nombre n'est pas élevé, puisque, spécialement pour les juifs, chaque aventure individuelle a peu de points communs avec celles des autres réfugiés ;

3. donc, comme pour les réfugiés accueillis, si l'on veut articuler des chiffres dignes de foi, essayons de donner un nom au moins aux personnes refoulées - sans se limiter uniquement à quelques exemples - et cherchons des cas bien définis sur notre territoire⁷.

⁷ Contribution non présentée lors de la Table ronde, mais transmise par l'auteur.